

Au sommaire

4 ACTES COURANTS - IMMOBILIER

Vente. La clause de décharge de responsabilité des vendeurs n'exonère pas de la garantie d'un désordre de nature décennale

Cautionnement. Effets d'une durée plus longue du cautionnement que celle du prêt

6 ENTREPRISE

Société par actions simplifiée (SAS). Pas de dérogation au principe selon lequel tout associé d'une SAS dont l'exclusion est discutée participe au vote

Sociétés et autres groupements. Désignation par le juge du mandataire chargé de représenter les copropriétaires de parts sociales indivises

8 FISCAL

Mutation à titre onéreux. Mutations à titre onéreux d'immeubles : taux, abattements et exonérations du 1^{er} juin 2024 au 31 mai 2025

Plus-values. Précisions concernant le taux réduit de plus-values de cession de locaux commerciaux transformés en habitation

10 RURAL

Baux ruraux. Point de départ du délai de forclusion de l'action du fermier en méconnaissance de son droit de préemption

À LA Une

Loi visant à assurer une justice patrimoniale au sein de la famille : dispositions intéressant la pratique notariale

La loi n° 2024-494 du 31 mai 2024, dont la proposition a été enregistrée le 5 décembre 2023 à l'Assemblée nationale et qui a été présentée par le député du Haut-Rhin Hubert Ott, a été publiée au Journal officiel du 1^{er} juin 2024, après son adoption en commission mixte paritaire. Elle s'inscrit dans le plan d'action pour lutter contre les violences conjugales à la suite du Grenelle lancé en 2019 et vise à corriger des incohérences législatives en matière civile et fiscale en vue d'assurer une justice patrimoniale au sein de la famille. Quelques articles issus de divers amendements ont une portée plus générale. > **LIRE P. 1**